



PROCES VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 18 SEPTEMBRE 2021.

L'Assemblée Générale ordinaire de la Société de tir GIRONDINS de BORDEAUX TIR s'est tenue dans une salle du stand de tir, 123 avenue Marcel Dassault à Mérignac, le samedi 18 septembre 2021

Les adhérents avaient été individuellement convoqués par courrier remis au stand à compter du mois de juin 2020 (1400 mails envoyés)

La convocation comprenait l'ordre du jour, le tarif des licences 2021-2022 et un pouvoir de vote par procuration.

L'assemblée comprenait 217 présents ou représentés.

Le Président Yves LAMOLIATE ouvre la séance à 15 heures et souhaite la bienvenue aux participants.

Deux assesseurs sont désignés : Mr DUMOULIN et Mr FERNANDEZ

Cinq scrutateurs : Mme NAULLEAU, Mrs, TISSOT, PASCAL, VERGNAUD, CHARLOPIN.

Adoption du P.V. de l'A.G. de 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral.

Le Président présente son rapport moral.

Il y détaille les résultats sportifs de la saison, l'état du nombre d'adhérents par catégories, les gros travaux effectués sur les stands et sur le comportement anormal, voire destructeur, de certains tireurs aux divers stands. Chaque adhérent se doit de signaler tout comportement déplacé au tireur concerné et au bureau d'accueil.

Aucune question n'est soulevée. Les applaudissements clôturent le rapport moral

Rapport financier

Le trésorier, M. BOUSSEAU, présente, à l'aide de graphiques le rapport financier de la saison 2020-2021.

Au 31 août, le total des recettes se monte à 442.119, 82 € et le total des dépenses à 439.229,82 €. Le résultat de la saison 2020-2021 est donc positif de 2.890,00 €. Le compte d'exploitation est en pièce jointe L'avoir total à la fin de la saison réparti sur : Part sociale 10.300, Livret A :39.368 Caisse : 1.000 et Compte courant 2.890 Soit un total de 53.558 €

Le représentant des contrôleurs aux comptes, M. LE CHAPELAIN lit le rapport de la commission et propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier.

Personne ne demandant un vote à bulletin secret, pas d'abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité

Mme NAULEAU, Mrs DESPLAT, LE CHAPELAIN, JUDE, SAILLARD et SANTURENNE assureront les contrôles pour la saison 2021/2022

Les candidats pour le renouvellement d'UN membre au C D se présentent, il s'agit de :

BOULET Luc
GONCALVEZ Armand
MARGUERY Sébastien
MORLET Frédéric

Les bulletins sont mis dans l'urne et les assesseurs et scrutateurs regagnent la pièce de dépouillement.

Pendant le dépouillement, Les prix sont remis aux vainqueurs des coupes de BORDEAUX.
Une information est donnée sur une décision de supprimer le plomb ce qui poserait des difficultés pour continuer le tir.

Les assesseurs remettent les résultats du dépouillement. Ont obtenu :

BOULET Luc	25 VOIX	
GONCALVEZ Armand	5 VOIX	
MARGUERY Sébastien	44 VOIX	
MORLET Frédéric	158 VOIX	ELU

237 VOTANTS 5 BULLETINS NULS

Budget prévisionnel 2021-2022.

Le trésorier, M. BOUSSEAU, présente le budget prévisionnel 2021-2022, basé sur une hypothèse prudente de 1100 adhérents adultes.

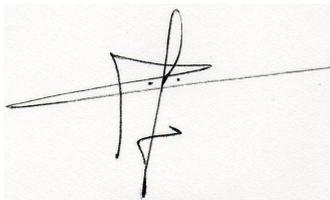
Le montant est détaillé avec des graphiques et la somme totale est prévue à 379.500 € voir le budget détaillé en pièce jointe.

Le montant de la licence 2022/2023 sera annoncé après les A G des divers bénéficiaires CD33 LIGUE ET FEDERATION

Aucune question n'étant posée, le budget prévisionnel est mis aux voix. Personne ne demandant un vote à bulletin secret, aucun vote contre, aucune abstention n'étant exprimée, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, nul ne demandant la parole, le Président LAMOLIATE remercie l'Assemblée de sa présence et clôture la séance à 16 heures 20.

Le secrétaire général,



Franck RUSTICHELLI

le Président,



Yves LAMOLIATE